

ABONNEMENT

Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 12 JANVIER

L'AMNISTIE

Les membres de la gauche les plus avancés à la Chambre vont déposer un projet d'amnistie s'étendant à tous les crimes ou délits touchant à la politique, ou même ayant la politique pour prétexte, ainsi qu'aux délits d'indiscipline militaire, à la désertion, etc.

Les amnisties sont devenues périodiques depuis l'arrivée des républicains au pouvoir, et leur moindre inconvénient n'est pas de rendre les lois illusoire et d'encourager de nouveaux méfaits.

Toute mesure généreuse a du bon, mais il y aurait certainement un danger à faire passer dans les usages le crime de droit commun innocenté par les opinions soi-disant politiques du prévenu. L'anarchiste Duval, condamné pour incendie et tentative d'assassinat, se donnait comme une victime de ses convictions. Victime aussi Cyvoct, victimes encore les assassins de Watrin ! Tous victimes ! Il n'y a que les volés et les assassinés qui aient eu tort.

Nous ne savons quel accueil la Chambre fera à cette proposition, mais il est probable que si elle la repousse, le parti avancé en fera son cri de ralliement.

L'amnistie n'est pas demandée comme une faveur, un pardon ; on ne la réclame pas au nom de l'humanité ; on la revendique comme un droit, comme une réparation.

Grâce aux faiblesses des républicains de toutes nuances, la Commune est rentrée à Paris triomphante, pleine de haine contre l'armée qu'elle a baptisée *assassins de Mai*, et le Conseil municipal de Paris est la représentation quasi-parlementaire de ce parti de l'émeute qui tient l'Hôtel de Ville et défend au représentant de l'Etat de s'y installer.

Il est curieux d'observer qu'à ce moment divers organes du centre-gauche risquent en faveur d'un principe proscrit une timide ré-

clamation. Ils s'attendrissent sur la dureté des voyages imposés aux délégués de l'Institut qui vont par la mauvaise saison en Belgique saluer leur collègue, et ils murmurent : « Ne pourrait-on le laisser rentrer !... »

Il est piquant, en effet, de voir les républicains demander la grâce de tous les conscrits réfractaires, des assassins et des incendiaires, mais trouver souverainement juste que des princes soient proscrits uniquement parce qu'ils s'appellent d'Aumale ou Napoléon.

Cette réflexion a sans doute frappé quelques journaux qui se sont écriés dernièrement : « Le duc d'Aumale a été expulsé parce qu'il avait écrit une lettre impertinente à M. Grévy. Qu'il retire sa lettre, fasse amende honorable et il pourra rentrer ! »

Cette solution a été découverte par des gougats, car je ne suppose pas qu'un esprit délicat puisse un seul instant concevoir la platitude d'un Prince qui échangerait l'exil contre de semblables concessions.

Nous trouvons même que des journaux amis du Prince, comme le *Figaro*, sont entrainés trop loin par leur zèle et leur dévouement, lorsqu'ils plaident la grâce de M^r le duc d'Aumale avec une insistance très vive, essayant de séparer sa cause de celle de la Monarchie, et invoquant la nécessité pour la République d'exhiber un Prince du sang parmi les splendeurs de son Exposition de 1889.

Si la naissance a le triste privilège d'attirer sur les élus les injustices populaires, elle a aussi le pouvoir de leur inspirer une fierté et une dignité au-dessus des événements, et jamais un Prince Français ne s'abaissera à mendier une grâce du gouvernement qui voudrait peut-être se tirer d'affaire et satisfaire tout le monde en amnistiant Cyvoct et d'Aumale dans une même fournée.

Les Princes n'ont pas besoin d'amnistie, n'ayant rien à se reprocher, et l'on peut dire que la conduite de Mgr le duc d'Aumale vis-à-vis de la République fut d'une correction plus que suffisante pour rendre aussi

odieux qu'absurde son ridicule bannissement.

Si la loi est égale pour tous, qu'on bannisse tous ceux qui ont commis quelque impertinence à l'endroit de M. Grévy, lorsqu'il était Président, et je crois que la plupart des républicains feront leurs malles pour l'étranger.

Le gouvernement retirant purement et simplement la mesure qu'il a prise vis-à-vis de Mgr le duc d'Aumale, fera preuve de bon sens politique et d'esprit, mais la chose est fort peu probable, et je crois jusqu'à nouvel ordre que l'anarchiste Duval a bien plus de chance de rentrer.

(L'Eclair.)

LOUIS BAUME.

Le *Radical* fait suivre la dépêche relatant l'entrevue du Pape et de l'ambassadeur de France des réflexions suivantes :

« Peu nous importe que M. Lefebvre de Béhaine souhaite longue vie et prospérité à Léon XIII, dont les plus hérétiques n'ont aucun motif de souhaiter la maladie ou la mort. Mais quand notre représentant manifeste l'espoir « que les bons rapports continueront entre la France et le Saint-Siège sur la base du Concordat », il nous paraît formuler une opinion en opposition avec celle de la majorité du peuple français. »

Que de choses absurdes on fait dire ainsi au peuple français ! Le peuple français ne demande pas du tout l'abrogation du Concordat ; c'est le contraire qui est vrai. Et cependant, c'est sur ce grief imaginaire que les Radicaux de la Chambre voudraient interpellier le ministère ! Nous n'en croyons rien. Ce serait lui préparer un triomphe si facile.

DE 1879 A 1888

Il y a eu, depuis l'origine du Sénat, quatre renouvellements partiels de cette Assemblée.

Le premier renouvellement eut lieu le 5 janvier 1879 : *La Droite* PERDIT quarante-un sièges.

Le second renouvellement eut lieu le 8 janvier 1882 : *La Droite* PERDIT vingt-deux sièges.

Le troisième renouvellement eut lieu le 25 janvier 1885 : *La Droite* PERDIT vingt-un sièges.

Le quatrième renouvellement a eu lieu le 5 janvier courant : *La Droite* A GAGNÉ trois sièges.

Si l'on rapproche ce dernier résultat des 114 sièges gagnés par la Droite de la Chambre aux élections générales des 4 et 18 octobre 1885, on constate que la France ne veut plus de la République.

On sait que les conservateurs ont gagné aux élections sénatoriales deux départements, l'Ille-et-Vilaine et la Mayenne. Nous trouvons sur les causes qui ont amené le succès des conservateurs dans la Mayenne, des renseignements fort intéressants dans la *Gazette de Château-gontier* :

« Le vote de jeudi, dit notre confrère, est la consécration du vote du 4 octobre 1885. Aujourd'hui, comme à cette époque, les électeurs ne voulaient connaître du candidat que sa nuance politique et ne possèdent qu'une question : Est-il républicain ? C'est-à-dire est-il décidé à accepter, à ratifier tout ce qu'a fait la République, au grand dommage des intérêts de la France ? Si oui, nous n'en voulons pas. »

« Et c'est dans cet ordre d'idées que les électeurs viennent de voter pour MM. Le Breton et Dutreil, conservateurs, contre MM. Denis et Lecomte, républicains. Ils ne veulent pas de sénateurs républicains, parce que la République ne fait pas les affaires du pays, — parce qu'elle est devenue depuis dix ans un gouvernement oppresseur et tyrannique, — parce qu'elle inquiète les consciences et menace les libertés les plus chères, — parce qu'elle conduit le pays à deux abîmes également dangereux, l'anarchie et la vénalité. Nous constatons que le même sentiment s'est manifesté dans l'Ille-et-Vilaine et dans la Nièvre. »

Notre confrère a raison. Si l'on examine

49 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

Le bonhomme, assis à deux pas, riait.
— Toujours ensemble, ma chère, et des conversations à voix basse à n'en plus finir... de vrais conspirateurs, quoi ! Impossible de dire son mot ici, d'exprimer un désir sous peine de le voir réaliser dans les vingt-quatre heures... Tous ceux qui les entourent sont victimes de leurs machinations ténébreuses.

Rosen, tout en s'occupant des enfants avec Suzanne, entendait fort bien tante Marie, laquelle, du reste, parlait à haute et intelligible voix ; aussi s'avantait-elle avec un malicieux sourire aux lèvres.

— Venez, oncle, nous sommes trop petites pour les hautes branches.

— C'est un cœur d'or, dit M^{me} Moser, quand ils se furent éloignés.

— Oui, répondit son amie en baissant la voix, elle appartient aux petits, aux pauvres, aux souffrants, et passe sa vie à leur faire du bien, sans oublier de semer de fleurs notre chemin à tous.

Cette enfant est une vraie bénédiction.

Les yeux de la veuve s'emplirent de larmes, mais reprenant bientôt sa gaieté railleuse :

— Le croiras-tu ? Rosen a déniché que Spigle avait de l'esprit, du vrai... Aurais-tu deviné la chose, toi, avec toute ta perspicacité ? Ce sont des causeries interminables sur la nature, les bêtes, les livres, que sais-je ?

— Le bonhomme n'a pas vieilli.

— Un peu plus courbé et tout gris. Après tout, il n'a que soixante-deux ans.

— Et toi, Marie, tu rajeunis, ma parole.

— Flatteuse, va !

Puis, avec un fin sourire :

— Tu sais, je me soigne pour plaire à mes filles. En ce qui te concerne, ta chevelure a blanchi, voilà tout. Vous aussi êtes heureux, ma chère ?

— Certes, Jean aime beaucoup sa femme, Suzanne l'appuie de sa tendresse et prend intérêt à ses travaux, bien que tenant sa maison en vraie fille du Nord. Oui, ils sont heureux !

Affirmation sincère, judicieuse.

Lorsque Jean, voyant la détermination de Mina inébranlable, céda à ses instances, et — ce qui lui était bien permis — à celle de son propre cœur, il trouva dans Suzanne la compagne qu'il avait rêvée. Si parfois le savant put se dire, à propos des choses de l'esprit : « Mina comprendrait

plus vite et mieux », ce fut rare ; il ne lui déplaisait pas, au contraire, d'expliquer à sa jeune femme attentive telle question d'histoire et de littérature, le pédagogue tenant large part dans son individualité. Pour ces genres de caractère, s'entendre dire au premier mot, — même simplement du regard : — « Je sais, inutile de discourir davantage », offre plus d'ennui que d'attrait. En outre, la conviction de sa supériorité intellectuelle caresse doucement l'amour-propre de l'homme, sans exception. Donc, M^{me} Moser avait eu raison, ils se convenaient.

Ce qui n'empêchait pas le professeur de retrouver Mina avec un plaisir inexprimable. Son affection, doublée de respect, se manifestait d'une manière touchante. Rosen avait dit vrai : depuis son arrivée, il la quittait le moins possible, retrempan sa volonté au contact de cette âme vaillante, fidèle à tous les nobles amours.

— Cela se voit, reprit tante Marie, répondant à la dernière phrase de son interlocutrice ; cependant, il y a une ombre de mélancolie sur le doux visage de Suzanne.

— Oublies-tu qu'elle a perdu un enfant, son aîné ? Le souvenir du petit Franz hante souvent la pensée de la jeune mère, malgré la présence des trois chérobins qui lui restent. Le dernier, gardé en ce moment par grand'maman Staub, est superbe.

— Ce pauvre M. Staub n'a pu le voir ?

— Hélas ! non, il est parti jeune encore... Si nos enfants ont eu leurs épreuves, Marie, ils goûtent maintenant les plus douces joies du foyer.

— Dieu en soit loué, Gertrude, dit la veuve en lui serrant la main.

Après un silence, M^{me} Moser reprit :

— Comme le visage de Mina est beau ! cependant il porte les traces du travail, mais quelle noblesse d'expression !

— Oui, répondit son amie avec gravité, Mina a toute la grandeur du génie, mais sa santé souffre... Demain passé, derrière l'obsession de l'idée fixe : l'étude continuelle. Rosen veut qu'elle se promène, se distraie, s'amuse... et Rosen est la maîtresse ici, ajouta M^{me} Brindes en riant.

— Marie, ce monsieur près de Jean, est-ce celui qui ?...

— Qui l'aimait ? acheva tante Marie, avec une nuance de fierté maternelle, oui.

— Il semble fort distingué ?

— M. Kerven est un noble cœur, digne d'elle, bien que les sauteurs, les circonstances, l'amour de l'art, la lui aient disputée... M^{me} Madeleine vaut presque notre Mina.

— Ainsi leur mariage...

— ... Accompli comme celui de ton fils, interrompit la veuve du tailleur, par les soins délicats de notre artiste et la douce autorité de M^{me} Kerven

avec soin les votes des divers départements où viennent d'avoir lieu des élections sénatoriales, on constate que les candidats conservateurs qui ont réussi ou qui sont arrivés très près du succès, sont ceux dont les déclarations étaient les plus nettes et dont les convictions monarchiques étaient connues.

Si les conservateurs sont, depuis 1885, en recul dans le Nord et le Pas-de-Calais, c'est qu'ils ont dans ces départements une attitude indécise et une politique flottante qui oscille entre la Monarchie et la République conservatrice. Les électeurs veulent aujourd'hui des idées nettes et des déclarations précises. Ils ne croient plus à la République conservatrice. Ce n'est pas de ce côté qu'ils attendent le salut.

QUATORZE ANS

« Le tribunal de Metz vient de condamner à huit jours de prison une petite fille de quatorze ans pour offense envers l'empereur d'Allemagne. »

Cette nouvelle fait le tour de la presse.

Voilà donc où ils en sont arrivés ! Voilà à quoi elle a abouti, la politique de M. de Bismarck et de ses séides d'Alsace-Lorraine : à faire mettre sous les verrous une petite fille de quatorze ans ! C'est odieux, certes, — mais, tout d'abord, c'est ridicule.

Eh quoi ! elle a pu insulter l'empereur d'Allemagne, cette pauvre petite ?

Ils ont donc l'épiderme bien sensible, Messieurs les Teutons, et il faut croire qu'elle manque d'ouvrage, cette police prussienne qui, toujours aux aguets, épient les moindres chuchotements, les plus secrètes manifestations, vient de dénoncer une enfant, presque un bébé, après avoir livré aux rigueurs des tribunaux tant de jeunes gens qui s'étaient rendus coupables de simples fredaines, parce qu'ils avaient le tort grave de se souvenir qu'ils étaient nés français et de ne vouloir pas l'oublier !

La petite patriote, qui a offensé l'empereur d'Allemagne, s'appelle Louise Fuschs. Nous retiendrons son nom. Il doit être inscrit sur un livre d'or.

Eh ! en vérité, l'idée seule qu'elle a pu se rendre coupable de délit de lèse-majesté semble grotesque, n'est-ce pas, et aucun homme de bon sens ne comprendra la rigueur du tribunal prussien à son égard.

Une petite fille de quatorze ans condamnée à huit jours de prison, cela ne dépasse-t-il pas tout ce qu'on peut imaginer ?

Aviez-vous donc fait un pied de nez au portrait de l'empereur Guillaume, M^{lle} Fuschs, ou lui aviez-vous tiré la langue ?... Fi donc ! Ce serait fort vilain, Mademoiselle. Quand on a quatorze ans, il faut être plus sérieuse que cela...

Mais non. La petite avait seulement écrit une lettre dans laquelle il paraît qu'elle s'exprimait en termes peu respectueux au sujet de l'empereur. Tel est tout son crime. Maintenant, comment cette lettre, adressée à une amie, est-elle tombée entre les mains des magistrats prussiens ? Nous n'en savons

mère ; heureuses, l'une et l'autre, de réunir deux êtres si bien faits pour s'entendre.

Une joyeuse clameur des bébés attira l'attention générale.

— Oh ! rien ne vaut le bonheur de revoir ses vieux amis, dit M^{me} Moser, si peu expansive d'ordinaire, en se rapprochant du groupe enfantin.

Elle tenait la main de tante Marie serrée dans les siennes.

— A la bonne heure, Gerti, murmura cette dernière avec émotion, mais à qui la faute si nous ne jouissons pas plus souvent de ce bonheur-là ? Vous nous devez tant de visites...

— Que veux-tu ? les déplacements de Jean, les enfants, la mort de ce pauvre M. Staub... Oh ! tu as raison, quand vient le soir, il faut se rapprocher les uns des autres.

Non loin des deux interlocutrices, dans l'angle de la chambre, appuyée au dossier d'un canapé, les yeux mi-clos, Mina entendait à peine le joyeux brouhaha des enfants. Elle se laissait aller à cette somnolence, moitié rêve, moitié réalité, qui caractérise l'abandon de soi-même, après l'extrême fatigue intellectuelle. Le son d'une voix connue la réveilla de sa torpeur.

— Eh bien ! Mina, disait Yves Kerven, vous êtes enfin tranquille ? Madeleine m'a dit que la répétition générale avait admirablement marché... Comme un vaillant général qui a assuré le succès,

rien. Peu importe, au demeurant. Voici le fait brutal : pour des propos légers consignés dans une correspondance, une enfant de quatorze ans a été condamnée à peine s'il s'agissait d'un jugement rendu par le grand-conseil d'une tribu de Peaux-Rouges.

Vraiment, c'est infâme, vous ne trouvez pas ? Jeter dans un cachot, pour une gaminerie, cette enfant ! La séquestrer pour huit jours ! Pour toute une semaine, la séparer de sa famille, de son père, de sa mère, des êtres aimés, la sévrer des tendresses si nécessaires à son âge, lui enlever les compagnes qui sont déjà presque des confidentes et les jouets qui sont encore des amis !

Quatorze ans !

En prison, à quatorze ans ! A un âge où la plupart des jeunes filles commencent à peine à délaisser leurs poupées pour l'aiguille et le piano !

Et il a plus de quatre-vingt dix ans, cet empereur farouche auquel, paraît-il, la petite Louise Fuschs a si gravement manqué de respect !

Quatre-vingt-dix ans ! Ce n'est donc pas encore, pour lui, l'âge de l'indulgence, et il ne songe pas, le vieux souverain, que la petite rebelle pourrait être son arrière-petite fille ?

Et, pourtant, elle doit s'estimer heureuse de s'en tirer à si bon compte, la jeune révoltée de Metz. Car le chancelier de fer aurait pu charger quelque nouveau Kauffmann de venger la Majesté prussienne outragée. Or, dans ce cas, M^{lle} Fuschs n'en aurait pas été quitte pour huit jours de prison : les balles d'un soldat eussent fait plus prompt besogne et plus complète justice que les « considérants » grotesques des chats-fourrés allemands.

Voilà les solutions que préfère à toutes autres M. de Bismarck. Veillez bien sur vous, M^{lle} Fuschs ! En cas de récidive, le sort de l'infortuné Brignon — l'assassiné de Raon-sur-Plaine — vous attend...

M. de Bismarck a raison. Les rigueurs de sa politique légitiment nos espérances.

ALPHONSE POIRIER.

INFORMATIONS

Voici le décret, inséré à l'*Officiel* d'hier matin, qui relève M. Vigneau de ses fonctions de juge d'instruction :

« Le Président de la République, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, décrète :

» Article 1^{er}. — M. Vigneau, juge d'instruction au tribunal de première instance de la Seine, est relevé de ses fonctions de juge d'instruction.

» Il reprendra celles de simple juge à partir de la notification du présent décret.

» Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret. »

La publication de ce décret fait dans les couloirs de la Chambre l'objet de nombreux commentaires.

vous dormez la veille d'une victoire.

— Sera-ce une victoire, Yves ?

— Certes... et éclatante... Maintenant, fermez les yeux, mon triomphateur.

Il allait la quitter après avoir, avec le soin exquis des affections profondes, avancé un coussin sous sa tête, lorsque Jean Moser, qui venait d'admirer consciencieusement les magnificences de l'arbre de Noël, se rapprocha. Mina se réveilla tout à fait, une légère rougeur monta à ses joues ; les deux hommes se voyaient pour la première fois. La jeune fille les présenta l'un à l'autre.

Yves pensa : « Voilà donc M. Moser. »

L'aspect de l'Alsacien, au pas lourd, aux épaules carrées, n'avait réellement rien de séduisant.

C'était pourtant l'homme que la femme, profondément distinguée, dont l'œil noir l'interrogeait, avait tant aimé. Il s'étonnait un peu.

Mina, avec l'intuition particulière à son sexe et aux êtres qui vivent très près les uns des autres, devina la pensée de M. Kerven, elle sourit. Une longue conversation avec le professeur l'avait de nouveau convaincue qu'une femme délicate pouvait être fière d'avoir aimé cet honnête homme, ce patriote dévoué, ce pédagogue éminent.

(A suivre.)

Il est à prévoir qu'une demande de question ou d'interpellation sera déposée à ce sujet sur le bureau de la Chambre.

Pourquoi cette révocation ?

La France dit que le motif de la révocation de M. Vigneau est la résolution prise par lui de lancer un mandat d'arrêt contre M. Wilson.

Nous lisons d'autre part dans le Paris :

« Depuis que l'affaire Wilson a paru prendre entre ses mains une tournure fâcheuse pour le gendre de M. Grévy, M. Vigneau n'a pas cessé d'être sollicité, par ses chefs même, en faveur de l'inculpé. »

« Le parquet général serait notamment intervenu avec persistance pour qu'on ne greffât pas une nouvelle poursuite sur la première. »

« On cite encore les adjurations pressantes d'un des premiers magistrats de la Cour. »

« A toutes les demandes faites auprès de lui en faveur de M. Wilson, M. Vigneau avait opposé sa plus grande fermeté. »

« Quelles qu'en soient les conséquences, avait-il dit, je ferai mon devoir, tout mon devoir. »

« Le décret qui le replace dans les fonctions de simple juge s'explique donc tout naturellement. »

« On ne pouvait en effet, sans trop de cynisme, enlever à M. Vigneau l'instruction de la seule affaire Wilson. »

Les journaux ont reçu cette note officielle :

« A la suite du décret révoquant M. Vigneau, ce magistrat a été déferé au Conseil supérieur de la magistrature pour avoir procédé dans des conditions contraires à la loi et à la dignité professionnelle. »

L'AFFAIRE WILSON

Un magistrat assis, qui fait partie de nos assemblées législatives, avec lequel nous avons causé hier, nous disait :

« On a reproché quelquefois à la magistrature d'obéir au gouvernement et de lui rendre des services. »

« Aujourd'hui la magistrature obéit à la presse : c'est par crainte des journaux et pour se faire bien venir d'eux qu'une nouvelle instruction a été ouverte contre M. Wilson ; mais elle ne peut aboutir, parce que les faits immoraux relevés contre le gendre de M. Grévy ne constituent pas de délits. »

« D'autre part, on n'est pas sans savoir que M. Wilson, s'il était poursuivi correctionnellement, pour concussion ou escroqueries, ferait lire par son défenseur, M^e Lenté, une cinquantaine de lettres d'hommes politiques, anciens ministres ou chefs de groupe, qui ont sollicité son intervention pour l'obtention de croix de la Légion d'honneur, qu'ils ne parvenaient pas à faire accorder. »

(Gaulois.)

LES SIÈGES VACANTS DE DÉPUTÉS

Il n'y a pas moins de dix sièges vacants à la Chambre en ce moment. Il devra être pourvu au remplacement, dans la Côte-d'Or, de M. Carnot, élu président de la République, de M. Noiret, qui a donné sa démission de député de la Haute-Saône, de MM. Duché (Loire) et Chevalier (Maine-et-Loire), décédés, et de six députés élus jeudi sénateurs : MM. Cocheret et Fousset, dans le Loiret, Margaine, dans la Marne, Raymond, dans la Loire, Bizot de Fonteny, dans la Haute-Marne, et Cyprien Chaix, dans les Hautes-Alpes.

Tous ces sièges étaient occupés par des républicains, sauf celui de M. Chevalier.

LA COMMISSION DE CLASSEMENT

Dimanche soir, a eu lieu, dans la grande salle des fêtes de l'hôtel Continental, le dîner offert par le général Wolff au ministre de la guerre, aux commandants de corps d'armée et aux membres de la commission de classement, dont il est président.

Soixante-dix convives, parmi lesquels les généraux Saussier, Cornat, Thomassin, Boulanger, Bréart, baron Berge, Davoust, Février, Carrey de Bellemere, Forgemol, L'Hotte, de La Jaille, Galliffet, Lewal, de Colomb, Brugère ; intendant général Largillier ; médecin principal Dujardin-Baumetz, etc.

La musique de la garde s'est fait entendre pendant le dîner.

Le Président de la République et M^{me} Car-

not recevront, aujourd'hui jeudi, à dîner les commandants de corps d'armée et autres membres de la commission supérieure de classement.

Ce dîner sera suivi d'une réception officielle.

LES CERCUEILS IMPÉRIAUX

Lundi a eu lieu la translation des restes de Napoléon III et du Prince impérial, de la chapelle de Chislehurst dans le monument préparé pour les recevoir, à Farnborough.

Les cercueils de Napoléon III et du jeune prince ont été transportés de Chislehurst à Farnborough dans un wagon arrangé en chapelle ardente. Ils étaient couverts de fleurs envoyées par l'Impératrice et des amis de la famille impériale.

Le train est arrivé à Farnborough à 4 h. 30. Un détachement d'artillerie montée attendait à la gare. Les cercueils couverts d'un drap violet avec écharpes tricolores ont été aussitôt placés sur des affûts de canon, attelés chacun de quatre chevaux.

Le cortège funèbre s'est mis en marche, respectueusement salué par la foule nombreuse qui se pressait sur leurs parcours jusqu'au mausolée, où le prince Lucien Bonaparte et le clergé attendaient. La reine Victoria était représentée par le major Big.

PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE

Voici les chiffres des faillites du département de la Seine en 1887 :

Janvier, 136. — Février, 151. — Mars, 190. — Avril, 143. — Mai, 173. — Juin, 147. — Juillet, 168. — Août, 135. — Septembre, 142. — Octobre, 163. — Novembre, 196. — Décembre, 164. — Total, 4,908.

ENCORE UN LEGS DE M^{me} BOUCICAUT

Une dame Chétivaux, d'Anizay (Aisne), vient d'avoir une agréable surprise : il y a quelques jours elle était avisée par le notaire de M^{me} Boucicaut qu'une somme de 20,000 francs lui était léguée par la propriétaire des Magasins du Bon-Marché.

M^{me} Chétivaux s'est alors rappelé qu'elle avait été, en 1869, en au service de la généreuse testatrice comme femme de chambre.

Là était le motif de la libéralité de M^{me} Boucicaut.

Jamais année ne fut plus remplie d'événements que celle qui finit : crimes sanglants, catastrophes comme celle de l'Opéra-Comique, intrigues et scandales qui ont fait crouler des ministres et un Président de la République, rien n'a manqué à cette accumulation extraordinaire de faits menaçants.

Il faut relire à cette heure LA FRANCE JUIVE d'Edouard Drumont qui, dans ses pages sincères et passionnées, a dévoilé les causes secrètes de ce qui arrive, et fait se mouvoir tout ce monde parisien et juif qui nous mène à l'abîme. Et il faut lire cette œuvre sensationnelle dans l'édition illustrée grand format, que l'éditeur Gautier-Blériot achève de mettre sous presse en livraisons, et qui va paraître en un beau volume de bibliothèque.

On ne saurait croire, en effet, l'intérêt que l'illustration ajoute au texte en complétant le document écrit par le document graphique, et en faisant revivre sous les yeux du lecteur, grâce au crayon de nos premiers artistes, toutes les scènes et tous les personnages de ce livre qui a un caractère véritablement prophétique.

ÉTRANGER

ITALIE. — On nous écrit de Rome :

« Le roi Humbert a fait demander au Saint-Père s'il voudrait bien accepter un magnifique ciboire, comme présent de la Maison de Savoie. Léon XIII a refusé. La reine a été très froissée de ce refus. Qui donc ne le serait pas à sa place ? Et la pensée que le roi d'Italie est le seul souverain du monde qui n'ait rien offert au Pape, en la fête solennelle de son Jubilé, doit être pour la princesse Marguerite une grande humiliation. Mais aussi, comment le fils de Victor-Emmanuel, aujourd'hui excommunié comme son père, a-t-il pu espérer, même un seul instant, que le Souverain-Pontife pourrait recevoir l'offrande d'un prince »

naurpateur des droits de l'Eglise et du Saint-Siège ? Malgré sa grande mansuétude, Sa Sainteté était obligée de ne pas accepter ce cadeau. Que le roi Humbert, désavouant sa conduite passée, rende ses États, avec sa liberté au Vicaire de Jésus-Christ ; qu'il n'entraîne plus son pouvoir spirituel, et aussitôt Léon XIII lui rendra avec bonheur les faveurs de l'Eglise.

» Nous aimons à le penser, l'héritier de l'antique Maison de Savoie, dans le secret de son âme, a peut-être souvent désiré faire amende honorable au Saint-Père ; peut-être, en lui-même, voudrait-il être dans son ancienne capitale, loin de cette Rome qu'il sent bien, malgré tout, ne point lui appartenir par le cœur (il ne l'a que trop éprouvé il y a quelques jours à peine) ; mais la révolution est là qui en fait son esclave, qui le force d'être un spoliateur, en le rivant au Quirinal.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 janvier.

Le marché est toujours sous l'influence des bruits inquiétants qui circulent sur la santé de l'Empereur d'Allemagne et nos rentes clôturent en baisse : le 3 0/0, 81 ; le 4 1/2 0/0, 107.67.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,386. Les obligations foncières et communales ont un bon courant de demandes. Le succès remporté par cet établissement dans sa dernière émission des Bons à lots a de nouveau affirmé la faveur dont jouit cet établissement.

La Société Générale est immobile à 452.50. Les bilans mensuels constatent l'excellente situation de la société, les niveaux actuels sont donc sans importance et sont dus uniquement à la nature spéciale du titre.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs net d'impôt. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 francs et sa réserve statutaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,510 francs sur le report de l'année précédente.

L'action de Panama est fermement tenue à 321. Les obligations sont également très soutenues. Dans sa dernière séance l'Académie a reçu communication de M. de Lesseps de son départ pour Panama au printemps prochain afin d'activer les travaux. Cette nouvelle est de bon augure pour l'avenir.

Les Polices A B de l'Assurance financière conservent leur bonne tenue. Les petits capitalistes s'y portent avec empressement en raison des garanties spéciales.

La Transatlantique clôture à 520. Les chemins de fer sont calmes. Les obligations sont très fermes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

COMITÉ CONSERVATEUR DE MAINE-ET-LOIRE

En vue de l'élection législative, un bureau électoral est installé à Angers, boulevard de la Mairie, 12.

Il est ouvert de 9 heures à 4 heures du matin et de 4 heures à 4 heures du soir.

APPEL DE L'ARMÉE TERRITORIALE

Les hommes de l'armée territoriale appartenant aux classes de 1876 et 1877 seront convoqués en une ou deux séries, selon le cas, et aux époques ci-après :

Du lundi 9 avril au samedi 21 avril. — 1^{re} série de l'infanterie. — Artillerie (série unique). — 4^{re} série pour les batteries à pied). — Gendarmerie (série unique).

Du lundi 7 mai au samedi 19 mai. — Infanterie (2^e série). — Artillerie (2^e série pour les batteries à pied). — Génie (et sapeurs-conducteurs), série unique.

La cavalerie territoriale de ces deux classes sera appelée en automne.

Il importe de retenir que, pour l'infanterie, les 1^{er} et 2^e bataillons des régiments pairs et les 3^e bataillons des régiments impairs seront seuls convoqués cette année.

Les vétérinaires ne seront pas convoqués. Quant à la convocation des médecins et pharmaciens, elles sera l'objet de mesures transitoires spéciales, ainsi que celle du personnel de l'état-major du génie.

Les affiches d'usage seront placardées deux mois avant la réunion des hommes convoqués.

LA RÉCOLTE DES VINS EN MAINE-ET-LOIRE

La récolte des vins pour l'année 1887 en Maine-et-Loire dépasse dans des proportions sensibles la moyenne du produit des dix dernières années. Elle est évaluée à 869,827 hectolitres, tandis qu'en 1886 elle n'était que de 467,434 hectolitres.

D'après les statistiques officielles, notre département, bien que ravagé par le phylloxera, a été un des mieux partagés de la France.

M. Peyre, sous-préfet de Charolles, est nommé sous-préfet de Cholet en remplacement de M. Cauro, nommé sous-préfet d'Yvetot.

M. Verdier-Havart, vice-président du conseil de préfecture du Gard, est nommé sous-préfet de Melle (Deux-Sèvres), en remplacement de M. Jacquemont, nommé sous-préfet de Semur (Côte-d'Or).

LES BOUCHERIES SYNDICALES AGRICOLES

On lit dans la Chronique agricole de l'Anjou :

« Nous apprenons avec plaisir que la crise ruineuse qui sévit sur les marchés aux bestiaux parallèlement aux prix insensés de la viande vendue au détail par les bouchers, détermine tous les jours la création de boucheries dirigées par les éleveurs ou par les agents, et que ces boucheries débiteront de bonnes viandes à des prix inférieurs de 30, 40, 50 0/0 à ceux des bouchers en laissant aux éleveurs un prix satisfaisant de leur bétail.

» On nous assure la création de plus de vingt boucheries de ce genre sur divers points du territoire, en Bretagne, en Normandie, dans les Charentes.

» A Caen, un des herbagers les plus importants des communes voisines a établi pour son compte personnel une boucherie de ce genre, qui a un succès si complet, que les bouchers se sont décidés à baisser considérablement leurs prix.

» Comme il y a plus de petits que de gros producteurs, autour des villes populeuses où il se débile chaque jour une forte quantité de viande, c'est par voie d'associations ou de syndicats que la culture réussira le mieux à mettre sur pied des boucheries agricoles, qui auront l'inappréciable mérite de mettre un terme à une intolérable exploitation du producteur et du consommateur.

ANGERS.

On parle déjà de la messe de Sainte-Cécile qui sera chantée le 7 février, sous la direction de Gounod, dans la cathédrale, et pour laquelle une centaine de dames ont promis leur concours.

Avec le festival organisé en l'honneur du maître, nous avons en perspective deux superbes solennités musicales qui feront époque dans l'histoire artistique d'Angers.

M^{re} DENÉCHAU. — Le Journal d'Indre-et-Loire a reçu communication de la dépêche suivante, envoyée de Tulle à l'un de ses compatriotes et relative à la santé de M^{re} l'évêque de Tulle. « Tout danger conjuré. Bonne convalescence. »

Cette dépêche sera accueillie avec bonheur dans notre Anjou où M^{re} Denéchau compte de si nombreuses, de si sincères et de si fidèles sympathies.

On sait que M^{re} Denéchau est notre compatriote ; il est originaire de Trémentines, canton de Cholet.

UN MONUMENT A BRIZEUX

Un comité vient de s'organiser, prenant l'initiative d'un monument qui sera élevé au poète Brizeux dans sa ville natale, à Lorient.

Le statuaire Pierre Ogé, chargé de la maquette, l'a soumise aux membres réunis du comité ; son œuvre a été jugée digne de Brizeux, le grand poète de la Bretagne contemporaine, et elle a été reçue à l'unanimité des suffrages.

Le maire de Lorient, président du comité, a l'honneur de solliciter pour ce monument, en même temps que la souscription des municipalités bretonnes, celles de toutes les personnes qui s'intéressent aux ouvrages et aux productions de l'esprit.

LA FIANÇÉE DU CAPITAINE MARIN

Il y a quelques jours, après avoir présidé au désarmement de son navire, un jeune capitaine marin de Perros, revenant au pays, allait à Trébeurden faire visite à sa fiancée. Il arrive au domicile de la jeune fille, et ne la voyant point, il demande où elle est.

— Elle est partie pour le bourg, lui dit-on ; vous avez dû la rencontrer.

— Non, répond le marin.

— N'avez-vous pas vu sur la route un convoi funèbre ?

— Si, je l'ai vu.

— Eh bien ! c'est celui de votre pauvre fiancée, morte de la variole !

Le jeune capitaine faillit s'évanouir ; il fondit en larmes. (L'Eclairer.)

Notre nouveau feuilleton

Nous commencerons, d'ici peu de jours, la publication de

Une Institutrice à Berlin

PAR MARIE MARÉCHAL

Nous n'avons pas à faire l'éloge de cet auteur ; tout le monde a lu quelque'un de ses livres ; tout le monde sait de quel charme et de quel intérêt est empreint le moindre de ses écrits.

Dans *Une Institutrice à Berlin*, Marie Maréchal raconte l'histoire d'un amour profond et chaste que contrarient des inégalités de rang et des haines de race. Style, pensée, moralité parfaite, tout concourt à mettre ce beau roman au nombre des chefs-d'œuvre de la littérature contemporaine.

Nos lecteurs nous sauront certainement gré de leur avoir donné l'occasion de lire cette œuvre hors ligne.

TOMBÉ SANS CONNAISSANCE. — Echauffour (Orne), le 29 avril 1887. — Depuis 12 ans, je souffrais de l'estomac, je tombais souvent sans connaissance ; depuis que je prends de vos bonnes Pilules Suisses à 4 fr. 50 la boîte, j'ai me trouve très bien. Alphonse Chandébois. Signature légalisée.

CONSEILS ET RECETTES.

FEUX ET BOUTONS DU VISAGE

Pour guérir les feux et les boutons du visage, on peut employer avec succès le moyen suivant :

On verse sur 30 grammes de fleur de soufre lavé un demi-litre d'eau bouillante, on laisse macérer 2 jours, puis on se sert de ce liquide pour laver une ou deux fois par jour les plaies malades. On active encore la guérison en prenant matin et soir une très petite quantité de fleur de soufre.

Dernières Nouvelles

Paris, 12 janvier, 7 h. 20 matin.

Le nouveau scandale de la magistrature républicaine a réveillé la commission d'enquête. Hier, en effet, elle s'est réunie. Elle a entendu M. Farcy qui l'a entretenue de certains trafics de marchés du ministère de la guerre. Sortira-t-il de cette séance de nouveaux scandales ?

Un journal annonçait hier qu'on a reçu au ministère des affaires étrangères une dépêche de Varna annonçant que le consul de Djedah avait été assassiné, ainsi que ses secrétaires.

Une dépêche d'Aden dit que ce bruit est absolument faux.

Un duel a eu lieu hier à la frontière belge entre un officier français et un officier allemand. Ce dernier ayant calomnié une jeune fille française, l'officier français, parent de cette jeune fille, demanda raison à l'insulteur. Le duel eut lieu au pistolet.

L'officier allemand visa son adversaire à la tête, mais la balle ne fit qu'effleurer le képi de l'officier français qui visa l'Allemand à la poitrine. Celui-ci a été tué raide. Notre compatriote avait pour témoin un député de Paris.

Rome, 11 janvier.

Le Pape a reçu hier 450 pèlerins anglais. Six évêques anglais étaient présents.

Le duc de Norfolk a présenté à Léon XIII une Adresse à laquelle il a ajouté quelques mots en l'honneur du Souverain-Pontife, l'assurant de la soumission et du respect des catholiques anglais pour sa personne.

Le Pape a pris connaissance de l'Adresse et, dans sa réponse, il a insisté sur la grande foi des catholiques anglais et sur la protection que leur accorde le gouvernement anglais. Il a conclu en constatant que la situation actuelle de l'Eglise, en Angleterre, tend à devenir de plus en plus florissante.

Le grand-duc Constantin de Russie a télégraphié au Pape ses félicitations les plus vives et les plus sincères en souvenir des bontés que Léon XIII a eues pour lui il y a cinq ans.

Le grand-duc fait allusion à la visite qu'il fit au Pape à cette époque.

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 12 janvier, 1 h. 15, soir.

M. Fallières a annoncé au conseil des ministres, tenu ce matin, que la question Vigneau serait agitée aujourd'hui à la Chambre.

Tout fait prévoir que cette question sera transformée en interpellation.

On craint que l'existence du ministère ne soit menacée.

Les dernières Livraisons

LA FRANCE JUIVE

ILLUSTRÉE

SONT EN VENTE PARTOUT

10 Cent. la Livraison

Les titres, faux-titres et couverture seront mis en vente avec la 117^e.

Pour paraître prochainement
L'ÉDITION COMPLÈTE ILLUSTRÉE

EN UN FORT ET BEAU VOLUME RELIÉ

Henri GAUTIER, successeur,
Librairie Blériot, 55, quai des Grands-Augustins, 55

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Bureaux à Tours, rue Richelieu, 43.

Sommaire du n° 354 (8 janvier 1888). Souhait d'Arlequin à l'occasion du jour de l'an. La salle blindée du Palais-Bourbon. Nouvelle année. Le caboulot de la Tête-de-Bois. Qu'on lâche ! qu'on lâche ! A la campagne. La religion du Conseil municipal de Paris. Le nouveau ministère (chanson).

Nous engageons nos amis à s'abonner à cette vaillante et spirituelle publication. Le prix est de 6 fr. par an, ou 0,50 centimes par mois. Les abonnés de notre journal peuvent la recevoir pour 5 fr. seulement, en adressant avec une bande un mandat-poste à la Direction, à TOURS, 13, rue Richelieu.

On demande des vendeurs au numéro et des correspondants dans toutes les communes de France.

L'Almanach d'Arlequin pour 1888 est en vente. Rédigé sur un plan nouveau, cet almanach est l'un des plus recherchés cette année. — 20 centimes et 25 centimes franco par la poste.

ÉPICERIE CENTRALE

La maison Gringoire, de Pithiviers, présente les amateurs de *Pâtés d'allouettes déossés et truffés* qu'ils trouveront ses excellents produits à l'ÉPICERIE CENTRALE, où ils sont vendus depuis 3 fr. 25 c. la terrine.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 12 janvier.

Faust, grand opéra en 5 actes, musique de Gounod.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 16 Janvier 1888,

La Princesse des Canaries

Opéra-bouffe en 3 actes.
paroles de MM. Alfred Daru et Henri Chivot,
musique de Charles Lecocq.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

En totalité ou par lots,

LA

METAIRIE DE LA FORTUNERIE

Située commune d'Allonnes,

Contenant 25 hectares environ.

S'adresser à M. TAVEAU, Nicolas, expert-géomètre à Bagnou.

A LOUER PRESENTEMENT

UNE

Maison Bourgeoise

Avec magnifique vue sur la Loire,

Comprenant: salle à manger, cuisine, chambres à coucher, écurie, remise. Jardin très bien planté, d'une contenance d'environ 37 ares, avec sources et bassins. Le tout situé au Jagueneau, près Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, expert, 28, rue Dacier.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

TRÈS GRAND MAGASIN

A deux ouvertures,

Situé rue du Puits-Neuf, 21.

S'adresser à M. et M^{lle} JAGOT, rue d'Orléans, 76, Saumur. (869)

A LOUER

PRESENTEMENT,

LA VILLA PLAISANCE

Située à 4 kilomètres de Saumur,

Le plus confortable et le plus grand Etablissement de la région, pour Noces, Banquets, Bals, etc.

Immense Jardin avec Tonnelles, Pelouses, Balançoires, Trappèzes, Jeux de Boules, Billard et autres jeux divers. Tir à la Carabine.

S'adresser à M. MÉNIER-GUÉRET, 20, rue de Lorraine, Saumur.

M^{me} MERCIER-FISCHER

a l'honneur d'informer sa clientèle, que M. G. PILLET, accordeur-égaliseur de la maison PLEYEL, fait partie de sa maison depuis le 1^{er} janvier, et que les abonnements d'accords seront continués dans les meilleurs conditions. (23)

A VENDRE

Bouteilles Champenoises renforcées

Très bonnes conditions.

S'adresser à M. CH. JUDRAU, chef de caves à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

UN GRAND SUCCÈS

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine: Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains: elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants: SAPHO, par Alphonse Daudet; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort; LES AVENTURES PRODIGIEUSES DE TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse Daudet; NELLA, par Martial-Moulin; la MORTE, d'Octave Feuillet. La quatrième année a commencé, le 1^{er} Novembre 1887, avec la publication, comme feuilleton, de L'ABBÉ CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux). Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement: Trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

EN VENTE

ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

ÉDITEUR, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix: 10 centimes.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

TAPISSERIE, AMEUBLEMENT

Ancienne Maison VOISINE

CH. MÉGRIER, Succ^r

25, rue de la Tonnelle, 25, SAUMUR

M. MÉGRIER a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il arrive de Paris avec un joli choix de Meubles Fantaisies pour Étrennes, tels que Bahut de Salon, Meubles Boule, Table à Thé, Jardinière, Table à Ouvrage et Étagère Marquetterie, Chaises nouveautés en vieux noyer, etc., etc.

A des prix très modérés.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

DENTS SANS PALAIS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 JANVIER 1888.

Table of stock market prices for Paris on January 11, 1888. It is divided into four columns: 'Valeurs au comptant', 'OBLIGATIONS', 'Gar parisiens', and 'Gar étrangers'. Each column lists various securities and their corresponding closing and previous prices.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table of railway timetables for Saumur. It is divided into four main sections: 'LIGNE DE L'ÉTAT', 'LIGNE D'ORLÉANS', 'SAUMUR - BOURGUEIL', and 'SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON'. Each section lists stations and provides departure and arrival times for different train services.